

- Batême conféré dans une urgente nécessité. 68.
- ORDRE DES CEREMONIES qui doivent être observées, lorsque l'Evêque administre le Sacrement de Baptême. 73.
- DE LA BENEDICTION de l'Eau du Baptême hors les jours du Samedi-Saint, & de la Veille de la Pentecôte, lorsqu'il ne reste plus d'Eau benite & consacrée. 75.
- De la Benediction des Femmes après leurs Couches.* 78.
- Benediction des Enfans, quand on les présente à l'Eglise.* 82.
- Benediction de la Robe blanche, Voile Baptismal, ou Chreameau, dont on revest les Enfans baptisez.* 84.
- Benediction d'une Femme enceinte qui est en peril.* 85.
- DE LA CONFIRMATION. 88.
- DE LA PENITENCE. 93
- De la Contrition.* 98.
- De la Confession.* 102.
- Du Ministre de la Penitence, & des qualitez que doit avoir un bon Confesseur.* 106.
- De la Confession generale.* 117.
- Des Cas reservez.* 119.
- Des Cas reservez à nôtre S. Pere le Pape.* 118.
- Cas que nous jugeons à propos de Nous reserver.* 120.
- Des qualitez de la Confession.* 123.
- De la Satisfaction.* 128.
- De l'Absolution.* 135.
- Des Indulgences.* 136.
- Des Censures Ecclesiastiques.* 139.
- De l'Excommunication.* 144.
- Des Monitoires.* 147.
- De l'Interdit.* 149.
- De la Suspense.* 153.
- De l'Irregularité.* 155.
- Maniere d'administrer le Sacrement de Baptême. 159.
- Maniere de dispenser de l'Irregularité. 165.
- Absolution des Censures & de l'Irregularité hors le Sacrement de Penitence, & en particulier. 166.
- Absolution publique des Censures. 167.
- Absolution d'un Excommunié qui est mort. 169.
- Forme dont on se servira pour absoudre un Heretique, ou un Apostat. 170.
- Profession de Foy. 174.